

## REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU GARD COMMUNE AIGUES MORTES

### **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

# Réf: DCM/2015/n°2/4.1/25.02/2

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	29

Date de la convocation : 12/02/2015 Date de l'affichage : 17/02/2015

#### **OBJET:**

INFORMATION : MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL

Rapporteur: Jeannine Soleyrol

#### **SEANCE DU 25 FEVRIER 2015**

L'an deux mille quinze,

Le VINGT CINQ FEVRIER à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

#### Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAULLET, Philippe CATHALA, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Patrice DEVILLE, Claude LAURIE, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Alexandra BONNET, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

Noémie CLAUDEL à Philippe CATHALA Arnaud FOUREL à Patricia VAN DER LINDE Secrétaire de séance : Hélène THELENE Alain BAILLIEU à Claude LAURIE Amandine JACINTO à Cédric BONATO

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à la loi n° 84 – 53 du 26 janvier 1984 (articles 61 à 63), au décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 modifié par le décret 2011-541 du 17 mai 2011 relatif au régime de la mise à disposition applicable aux collectivités territoriales et aux établissements publics administratifs locaux, Madame Elise Marie REY, Directrice des Finances de la Commune, nous a fait part de son souhait d'être mise à disposition de l'ENSCM (École nationale supérieure de chimie de Montpellier).

La C.A.P. a été saisie de cette demande le 3 Février 2015, et en accord avec les parties, cette mise à disposition (annexée) sera effective du 1<sup>er</sup> Mars 2015 au 31 Août 2015.

## Le conseil municipal :

Prend acte de l'information

Le Maire, Pierre Maumejean

Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 26/02/2015

- date d'affichage: 26/02/2015

Hôtel de Ville - Place St Louis 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90. Fax: 04.66.53.86.09

Accusé de réception en préfecture 030-213000037-20150225-DCM2015-2-DE Date de télétransmission : 26/02/2015 Date de réception préfét du 26/02/2015